

Circonscription Valence d'Agen
Affaire suivie par : Thierry DOUSSINE
Tél : 05 36 25 76 98
Mél : ien82valencedagen@ac-toulouse.fr
12, avenue Charles de Gaulle
82017 MONTAUBAN

Montauban, le 09/09/2024

Le directeur académique des services de
l'Éducation Nationale
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames, messieurs les Directeurs/trices
Mesdames, messieurs. les enseignants/es des
écoles publiques y compris les enseignants itiné-
rants et du Rased de la circonscription

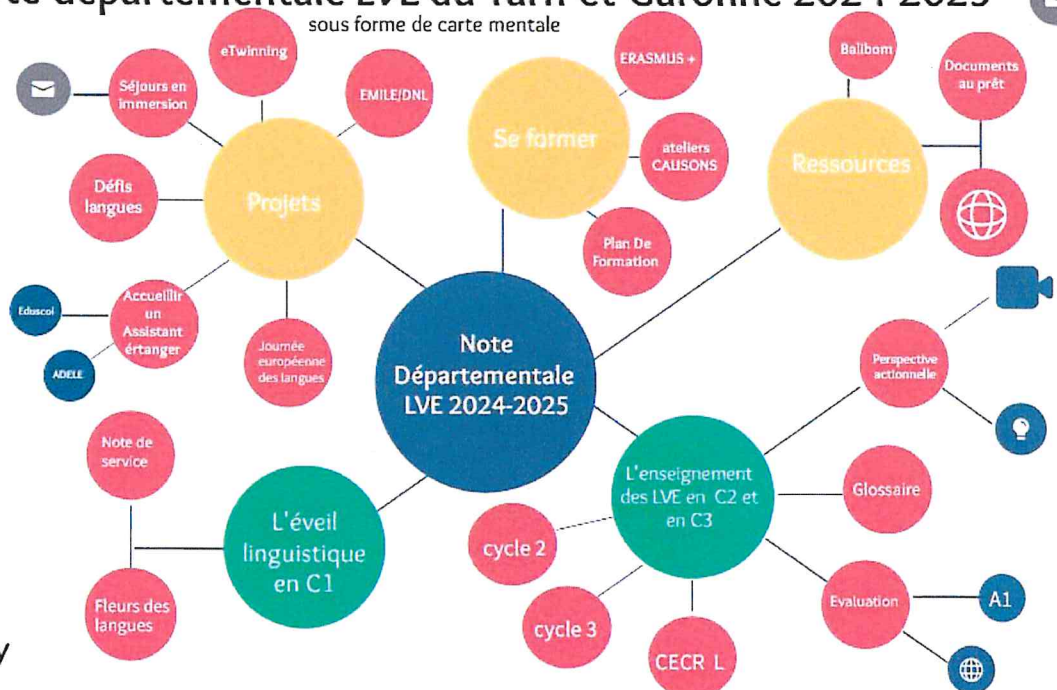
S/C de mesdames, messieurs les inspecteurs-trices
en charge d'une circonscription

NOTE PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE LVE

Le contenu de cette note peut être consulté sous forme de carte mentale en cliquant
sur l'image :

Note départementale LVE du Tarn-et-Garonne 2024-2025

sous forme de carte mentale





Plan :

1. Documents/sites ressources
2. L'enseignement des LVE aux cycles 2 et 3
3. L'éveil à la diversité linguistique en cycle 1
4. Se former
- 5 Concevoir et mettre en œuvre des projets autour des LV
- 6 Contacts

1. Documents/ressources :

- [Décret n 2015 372 du 31 3 2015 J.O. du 2 4 2015](#) portant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle :
<https://eduscol.education.fr/document/50921/download>
- Guide pour l'enseignement des langues vivantes : Oser les langues étrangères à l'école :
<https://eduscol.education.fr/document/35675/download>
- Circulaire du 12-12-2022: "Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire"
- Une aide à l'élaboration de séquences en LVE aux cycles 2, 3 et 4 :
<https://eduscol.education.fr/document/14551/download>
- Des progressions départementales en anglais et en espagnol :
<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/4BnwoEY4inCgNfD>
- Documents-cadres pour l'enseignement de l'anglais au cycle 2: repères annuels de progression et attendus de fins d'année: <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/prim82/documents-cadres-pour-lenseignement-de-langlais-au-cycle-2-reperes-annuels-de-progression-et>
- Documents-cadres pour l'enseignement de l'anglais au cycle 3: repères annuels de progression et attendus de fins d'année: <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/prim82/documents-cadres-pour-lenseignement-de-langlais-au-cycle-3-reperes-annuels-de-progression-et>

Sites ressources LVE

- Les ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères : <http://eduscol.education.fr/pid34145-cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>
- Site institutionnel d'accompagnement de l'enseignement des langues vivantes à l'école : <https://primlangues.education.fr/>
- Des ressources (supports, textes-cadre, remontées du terrain) sont également disponibles sur le [portail pédagogique des LVE/LVR](#) .

2. L'enseignement des LVE en cycles 2 et 3 :

L'enseignement des langues est un domaine disciplinaire à part entière, inscrit dans le Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.

- Continuité : Une même langue vivante étrangère est enseignée du CP à la 6ème en cohérence avec la carte des langues. Dans toutes les écoles il convient donc de mettre en œuvre d'une **progression spiralaire** en LVE.
- Régularité de l'exposition : Le temps d'enseignement de la LVE est d'**1h30 par semaine** dès le CP. Le guide pour l'enseignement des langues préconise une **exposition quotidienne**.
- Démarche : La **perspective actionnelle** est privilégiée. L'enseignement d'une langue étrangère se doit d'être intégré à l'économie générale de la classe par le développement des dimensions interdisciplinaire et culturelle.

Des exemples : [projets LVE Académie de Dijon](#)

- Évaluation : Cet enseignement doit permettre aux élèves de valider les cinq activités langagières du niveau A1 fin CM2 et au moins deux activités langagières de niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (**CECRL**) en fin de cycle 3. Cette validation suppose une évaluation régulière des compétences linguistiques des élèves tout au long de la scolarité élémentaire. L'évaluation est **positive** et conçue **en amont** de la séquence, avec des **feedbacks** réguliers, gages de réussite pour les élèves.

3. L'éveil linguistique en cycle 1:

- Dès la maternelle, la rencontre avec **d'autres langues que le français** (régionales, familiales, étrangères) contribue au développement de compétences langagières et cognitives. Pour cela il faudra veiller à une exposition régulière à cette pluralité des langues et des cultures, sur des temps courts, variés et ludiques. Ce sera l'occasion de créer un lien renforcé avec les familles et de « déhiérarchiser » le rapport entre les différentes langues auxquelles sont exposés les élèves. *Exemple : [les fleurs des langues](#)*
- L'éveil aux langues *concourt à renforcer la place essentielle donnée au développement du **langage** à l'école maternelle : en induisant une prise de recul, les LV permettent une première perception du fonctionnement du français, langue de scolarisation, avec ses spécificités.* (*Note de service n° 2019-086 du 28-5-2019*)
- Au-delà de la dimension linguistique, l'éveil aux langues contribue à *la construction d'une **citoyenneté** respectueuse, indispensable à la vie en société et à l'épanouissement de chacun.*
- Dès la GS, une première exposition régulière des élèves à la LVE qui sera enseignée dans le groupe scolaire en cycles 2 et 3 (continuité pédagogique) est envisageable. Cette exposition fera l'objet, là aussi, de **courtes** séances quotidiennes.

Afin d'aider les enseignants à la mise en œuvre de cette démarche, un ensemble de ressources est disponible sur le site de la DSDEN : [Portail pédagogique LVE/LVR](#) .



4. Se former:

Le développement des compétences nécessaires à l'enseignement d'une LVE est une démarche exigeante, en temps consacré comme en implication. Pour répondre à ce besoin, plusieurs grands axes sont développés dans le département :

La Conseillère pédagogique accompagne les équipes et les enseignants qui le souhaitent pour la mise en œuvre de l'enseignement des langues vivantes étrangères et peut apporter une aide et un suivi pour les projets particuliers (éveil aux langues, projet plurilingue, etwinning etc.).

- Projets **ERASMUS+** : deux consortia académiques (Montpellier et Toulouse) , un consortium qui serait porté par la DSDEN 82 en phase d'élaboration.
- **Ateliers Causons** en anglais : Permettre aux enseignants d'entretenir et améliorer leur niveau de langue :

À l'école d'Auvillar le jeudi soir animé par Nigel McALLISTER. Les modalités peuvent varier (tous les jeudis en présentiel une partie de l'année et des temps à distance en fonction de l'animateur).

À l'école George Sand (Verlhaguet, commune de Montauban), et l'école Montebello (Moissac) une heure une semaine sur deux. Les ateliers seront animés par une assistante étrangère locutrice native sur les périodes 1 à 4.

À Caussade et Dieupentale , l'implantation d'ateliers est à l'étude. Ils seraient animés par la CPD-LVE sur les périodes 1 à 4.

L'implantation des ateliers causons pourra évoluer chaque année pour répondre au mieux aux sollicitations des enseignants.

➤ **Formations au PDF :**

- Préparation à la certification complémentaire pour l'« enseignement d'une langue étrangère dans une discipline non linguistique »([DNL](#))
- LVE en action : introduction à la démarche actionnelle
- Co-intervention avec un assistant étranger : statut et rôle de chacun, coopération au service de la démarche actionnelle
- Formation des enseignants en classe [EMILE](#)
- La compétence plurilingue (LVER): cadre de l'enseignement plurilingue et formation des enseignants à des mises en pratique



5 Concevoir et mettre en œuvre des projets autour des LV :

En LVE, l'interdisciplinarité et la complexification progressive des énoncés doivent s'inscrire dans des situations de communication les plus authentiques et significatives possibles. Plusieurs équipes d'écoles ont bien saisi cet enjeu et organisent des « journées des langues », participent aux classes d'immersion ou tout simplement ritualisent des temps de communication en langue étrangère.

- **Classes d'immersion en anglais** : en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement sur la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave et sur le chalet Altitude (Portet Puymorens). Pour rallier ce site, la Région finance une part importante du transport en train. Le reste à charge pour les écoles est de 1€ par élève.
- **Baladodiffusion en LVE** : Le département dispose de deux valises de baladodiffusion (15 baladeurs MP4 chacune) disponibles au prêt. Si besoin, la CPD LVE aide l'équipe à prendre le matériel en main.
- **Fonds de ressources LVE au prêt**: Un fonds de documents LVE a été constitué. Il est en dépôt à l'école de Fonneuve à Montauban. Les modalités sont décrites [ici](#).
- **Les défis langues** : L'équipe des CPD LVE de l'académie propose, comme chaque année, des défis langues en anglais et en espagnol pour les élèves de C2 et C3. Nous remercions les directrices et directeurs de faire suivre à leurs collègues ces défis lorsqu'ils arrivent dans les boîtes. <http://langues32.free.fr/>
- **Journées des langues** : Que ce soit pour la [journée européenne des langues le 26 septembre](#), la semaine des langues en mars-avril ou pour l'organisation d'autres journées, la CPD-LVE se tient à disposition pour vous accompagner dans ces projets.
- **eTwinning** : [eTwinning](#) est une action européenne qui offre aux enseignants des 44 pays participants la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des outils numériques.
- **Assistants étrangers** : Chaque année le département accueille des assistants de langue anglaise. La demande d'assistant se fait au mois de mai sur la plateforme [ADELE](#) pour l'année suivante.

[Tutoriel de prise en main de la plateforme](#)

- **EMILE/DNL** : Une autre façon de se saisir de cette problématique serait de dispenser une partie d'un enseignement en EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) : en E.P.S, en arts visuels ou en éducation musicale. Il convient de structurer et de formaliser cette démarche.

« Dans les disciplines dites « non linguistiques » (DdNL), l'utilisation de la langue étrangère dans le cadre d'une autre discipline permet de rendre la construction de connaissances et de compétences en langue vivante plus accessible en en proposant une approche indirecte. La possibilité d'approcher d'autres disciplines par le biais d'une langue vivante contribue également à une meilleure perception non seulement de la façon dont les spécificités de cette discipline sont prises en compte dans d'autres systèmes éducatifs mais aussi des connaissances liées à cette discipline » BOEN N° 11 du 26/11/15 ».



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Tarn-et-Garonne

- **Plurilinguisme** : Dans le cadre du développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle, l'équipe LVER accompagne et forme aux approches plurielles les équipes qui en font la demande.
- **Dispositif Ecole et Cinéma** : Un atelier plurilingue sera proposé aux classes de cycles 2 et 3, par Mmes Emilie Daydé (CPD LVE) et Sabine Contival (CPD EAC). Il proposera une exploitation pour l'un des films de la sélection. Inscription sur ADAGE via le portail agent ARENA.

Contacts :

- Concernant les LVE : Emilie DAYDE : cpdlve.ia82@ac-toulouse.fr
- Concernant les LVR : Maëlle Teychenné et Stéphanie VAISSIERE : cpd-occitan.ia82@ac-toulouse.fr

Cyril LE NORMAND

